



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni le 24 juin 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 38 jusqu'à 19h puis 37
Votants : 52
Secrétaire de séance : Daniel HANOCQ

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (jusqu'à 19h), Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Héliène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Christophe LE ROUX (BANNALEC), Martine PRIMA (BANNALEC), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS) Christelle FENEON (MOELAN), Isabelle MOIGN (MOELAN), Jacques LE DOZE (MOELAN), Danièle KHA (QUIMPERLE), Danièle BROCHU (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE), Eric ALAGON (QUIMPERLE)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Christophe LE ROUX (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
 Martine PRIMA (BANNALEC) a donné pouvoir à Denis BARGUIL (BANNALEC)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Christelle FENEON (MOELAN), a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Jacques LE DOZE (MOELAN) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE) à partir de 19h
 Danièle KHA (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20210624-2021_165-DE

Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)
Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)

DCC2021-165

VIE COURANTE
7-CULTURE

Culture - Pays d'art et d'histoire – Tarification offre scolaire

Le jeune public est une des priorités de l'action de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine des territoires labellisés « Ville et Pays d'art et d'histoire ». Pour permettre à Quimperlé Communauté d'assurer cette mission, une médiatrice culturelle en charge de l'action éducative et du développement des publics a intégré les services de l'agglomération en 2020. En complément de ces moyens affectés aux opérations de médiations, par délibération communautaire du 11 février 2021, Quimperlé Communauté a décidé de faire appel à des guides-conférenciers vacataires pour la mise en œuvre de la programmation pays d'art et d'histoire ainsi que pour venir en complément pour la réalisation d'animations vers le jeune public scolaire ;

Des premières actions 'test' ont été réalisées au cours du premier semestre 2021, en lien avec les conseillères pédagogiques de l'Education Nationale de la circonscription Quimper Est. Celles-ci ont permis d'affirmer l'intérêt et la pertinence de ces actions de médiations qui apportent une plus-value aux sujets des programmes scolaires assurés par les enseignants.

Afin de pouvoir proposer ces actions aux établissements sur la prochaine année scolaire, il est nécessaire que Quimperlé Communauté définisse les modalités tarifaires afférentes.

Dans ces conditions, il est proposé la grille tarifaire suivante :

Nature de la prestation à destination des publics scolaires	Descriptif	Durée	Coût
Visite guidée	- Visite d'une ville ou d'un monument - Visite des expositions temporaires	Vacation de 2h30 (dont 1h30 environ face au public)	65 €
Visite-atelier	Visite complétée par une application sous forme d'atelier	Vacation de 3h30 (dont 2h30 environ face au public)	75 €
Parcours découverte	2 séances en classe + une visite guidée	2 vacations de 1h15 (dont 45 min face au public) pour les séances en classe + vacation de 2h30 (dont 1h30 environ face au public)	130 €

- Coût pour une classe de 30 élèves maximum
- Une majoration de 10% est appliquée pour les établissements scolaires hors territoire de Quimperlé Communauté

VU la délibération 2021-025, sur la "grille de rémunération des guides conférenciers vacataires du Pays d'art et d'histoire",

Considérant l'avis favorable de la commission culture et pays d'art et d'histoire du 03/06/2021,

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER l'offre tarifaire des actions de médiation pays d'art et d'histoire pour les scolaires,
- AUTORISER le Président à signer tous documents nécessaires à cette mise en œuvre

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'offre tarifaire des actions de médiation pays d'art et d'histoire pour les scolaires,
- AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à cette mise en œuvre

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

